

FORMALITES ET CONDITIONS DE TRANSPORT CLASSE IMO 1

La demande de réservation pour l'autorisation de transport de produits dangereux (**classe IMO 1**) doit parvenir à la CTN- Tunis, trois jours ouvrables avant la date prévue d'embarquement et comporter les documents suivants:

- 1/** Formulaire de la lettre d'engagement 409.A.Rév.I ci-joint dûment signée et datée.
- 2/** Licence d'importation.
- 3/** Feuille de route validée.
- 4/** Facture commerciale.
- 5/** Autorisation de délivrer au réceptionnaire la marchandise sans BL original émise par le chargeur et communiquée par l'agent maritime au port d'embarquement.